



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

Président d'Honneur : Gérard Bauvert

Président : Gérald Fromager

Secrétaire : Miguel Martinez

Paris, le 11 mai 2026

A l'attention de Monsieur Gérald Darmanin, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Monsieur le ministre,

Si nous prenons la liberté de nous adresser à vous d'une façon directe, c'est que les faits dont nous allons rapporter l'essentiel sont d'une extrême gravité. Sont-ils parvenus jusqu'à vous ? Nous l'ignorons. Ils ont eu lieu en 2020. Et il s'agit de la mort d'un homme, une mort qui engage directement l'action de gendarmes de Guadeloupe. Claude Jean-Pierre, retraité de 67 ans, appelé « Klodo » par ses amis et proches, a perdu la vie après l'intervention des gendarmes sur la commune de Deshaies à Basse-Terre en Guadeloupe. Le lien évident entre cette intervention et les blessures mortelles du retraité a été confirmé par une commission rogatoire récente. La scène de l'extraction du véhicule par les gendarmes et les blessures fatales qui s'en sont suivies a été filmée. Claude Jean-Pierre a perdu la vie quelques jours après cette brutale interpellation.

Les images de vidéo surveillance publiée ont bouleversé la Guadeloupe. On y voit deux gendarmes tenter à plusieurs reprises d'extraire le retraité du véhicule. Lorsqu'ils y parviennent, son corps retombe lourdement, inerte, la tête heurtant le bitume. Il ne s'en relèvera pas.

Dès les premières heures la famille conteste la version des faits livrés par les gendarmes qui déclarent que le retraité « se serait laissé tomber ». Les images, les experts, les témoignages, contredisent complètement ces allégations.

En mars 2025, Médiapart révèle les conclusions des expertises médicales. Claude Jean-Pierre a subi une luxation – fracture de cervicales – entraînant une tétraplégie immédiate directement liée à l'extraction opérée par les gendarmes. Un neurologue, un cardiologue, un urgentiste rendent les mêmes conclusions. C'est bien l'intervention des militaires qui a causé les lésions mortelles.

La mobilisation de la famille et sa ténacité, l'émotion dans le pays, le documentaire d'Harry Roselmack, la publication de la vidéo-surveillance ont maintenu vivante et puissante l'exigence de recherche de la vérité et de justice.

En résumé : 21 novembre 2020 – contrôle routier fatal. Le 3 décembre 2020 décès de Claude Jean-Pierre au CHU. La veille la famille a déposé plainte. En mai 2021, les images de vidéo-surveillance sont diffusées. En Février 2022, le procureur de Basse-Terre sollicite un non-lieu.

.../...

Comité international contre la répression – Cicer
87, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris - France
E-mail : bureaucicr@gmail.com

En 2024, nouvelles expertises médicales. Mars 2025, révélations de Médiapart. Novembre 2025, une commission rogatoire décisive a lieu. Le juge reçoit le rapport de la commission rogatoire qui confirme le lien direct entre l'extraction de Claude Jean-Pierre et ses blessures mortelles. La famille et ses avocats réclament la mise en examen des gendarmes et un procès.

Monsieur le ministre,

Presque six ans après la mort de Claude Jean-Pierre – et en dépit des différentes manœuvres de diversions (comment les qualifier autrement ?) – les poursuites contre les gendarmes ne sont toujours pas engagées.

Monsieur le ministre,

Notre lettre n'est pas un « simple témoignage ». Elle porte une exigence puissante, celle que justice soit rendue. Nous entendons, aux côtés de la famille de Claude Jean-Pierre, de ses avocats, de ses amis, des associations et collectifs, contribuer à ce que les responsables soient poursuivis et que justice soit faite. Beaucoup de temps a été perdu, beaucoup trop. C'est notamment pour toutes ces raisons que notre Comité vous demande d'être reçu dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir monsieur le ministre l'expression de nos sentiments exclusivement attachés à la défense des libertés individuelles et collectives.

Nicole **Aurigny** (Présidente de la Fédération de la Libre pensée 02)
Gérard **Bauvert** (Journaliste honoraire, Président d'honneur du Cicr)
Sylvia **Bellucci Sessa** (Maître de conférences honoraire des Universités-Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris)
Louis **Boussel** (Syndicaliste)
Octave **Bufl** (Militant internationaliste)
Frédéric **Castaing** (Ecrivain)
Léonard **Dailly** (Avocat au Barreau de Paris)
Hervé **Delattre** (Responsable syndical)
Daniel **Ferté** (Responsable syndical)
Gérald **Fromager** (Syndicaliste, Président du Cicr)
Gabriel **Gaudy** (Responsable syndical)
Pascale **Gillot** (Universitaire)
François **Graza** (Responsable syndical)
Jérôme **Legavre** (Député)
Miguel **Martinez** (Enseignant-chercheur – syndicaliste, Secrétaire du Cicr)

Corinne **Mencé-Caster** (Universitaire)
Marie-Hélène **Mourgues** (Universitaire)
François **Paraire** (Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris)
Angelina **Roche** (Universitaire)
Philippe **Selva** (Syndicaliste)
Alain **Serre** (Syndicaliste)
Michel **Sidoroff** (Ecrivain et réalisateur)
Bernard **Sirkis** (Syndicaliste)
Devan **Sohier**(Enseignant-chercheur - syndicaliste)
Sylvie **Szeferowicz** (Responsable syndicale)
Michèle **Testu** (Syndicaliste et Libre penseuse)
Hubert **Whitechurch** (Universitaire)
David **Wlozardik** (Responsable syndical)

Comité international contre la répression – Cicr
87, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris - France
E-mail : bureaucicr@gmail.com

Comité international contre la répression – Cier
87, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris - France
E-mail : bureaucicr@gmail.com